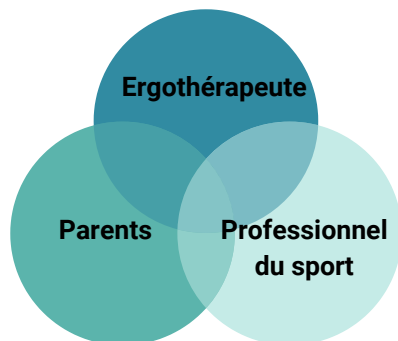


## Un partenariat



Les **professionnels du sport** ont des compétences pour donner des informations sur l'activité sportive. Aussi, ils peuvent évaluer et adapter l'activité aux capacités de l'enfant.

Les compétences **des parents** sont les suivantes :

- Ils connaissent les capacités et les problématiques de leur enfant dans le quotidien.
- Ils sont un soutien à l'enfant pour faciliter le transfert des compétences acquises de la séance en ergothérapie à l'activité sportive.

La vision du professionnel du sport, des parents et de l'ergothérapeute est complémentaire.

Les intérêts du partenariat sont :

- D'offrir une **approche individualisée et adaptée** à l'enfant.
- De suggérer des **adaptations** pour favoriser sa participation dans l'activité.

## Quelques recommandations \*

\*Recommandations fondées à partir de la méthode "ADAPTE" d'une campagne de sensibilisation du Québec.

### Décomposer l'activité :

Décrire l'ensemble des tâches permettant de réaliser l'activité et modifier celles qui semblent difficiles.

### Adapter les méthodes d'apprentissage

Privilégier les explications verbales pour les mouvements que l'enfant doit réaliser et la position du corps qu'il doit adopter.

### La bienveillance :

Se montrer à l'écoute de l'enfant, le valoriser et l'encourager favorisera sa participation.

### Agir sur l'environnement :

Diminuer les facteurs environnementaux qui impactent ses capacités.

### Accorder du temps :

Etre flexible sur le temps pour que l'enfant puisse mettre sa tenue de sport.

### Échanger avec l'entourage :

Les parents pourront décrire les difficultés motrices spécifiques à leur enfant pour le comprendre et lui proposer des adaptations.

### Définir de nouvelles attentes :

Etre flexible sur les attentes auprès de l'enfant  
Tenir compte de sa lenteur et de son imprécision  
Adapter les évaluations lors des cours d'EPS en tenant compte des nouvelles compétences acquises.

Quelques liens pour continuer de s'informer :



INSERM



ANFE



DYSPRAXIQUE, MAIS FANTASTIQUE

# Favoriser la participation d'un enfant ayant un trouble développemental de la coordination (TDC) dans l'activité sportive

Ce support a été réalisé par Shirley Raynaud. Il a également été relu par Laure Dessarps (Ergothérapeute D.E.) et la Fédération Dyspraxique Mais Fantastique.



Cette brochure est à destination des professionnels du sport et a pour objectif :

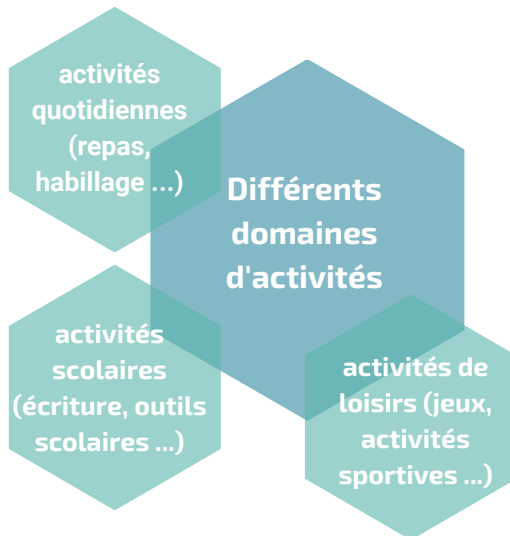
d'aider à accompagner les enfants ayant un TDC (= dyspraxie) afin de favoriser leur inclusion dans les activités sportives.





Le TDC est un trouble neurodéveloppemental qui se manifeste au niveau des habiletés gestuelles.

Les répercussions sont présentes dans les :



Ce trouble se caractérise par de la maladresse, une lenteur et de l'imprécision dans l'exécution d'une tâche motrice (INSERM, 2019).

Les répercussions du trouble et les capacités dans le quotidien sont **variables** et **propres** à chaque enfant.

Cette variabilité peut s'expliquer par la sévérité du trouble et la présence ou non de troubles associés.

C'est pourquoi, l'accompagnement doit être **individualisé** et **adapté** à tous les enfants présentant un TDC.

**Une réduction de la participation aux activités physiques et sportives** est présente pour ces enfants.

Celle-ci augmente les **facteurs de risque de développer certaines maladies ou problèmes psychosociaux (anxiété)**.

*(Ruckser-Scherb et al 2013, Motor Abilities and Coping in Children with and without Developmental Coordination Disorder).*

Les **répercussions du trouble** se manifestent sur les capacités nécessaires pour :

- Sauter, courir, attraper un ballon, faire du vélo ou du roller par exemple.
- S'habiller (mettre la tenue de sport, attacher les chaussures).
- Adapter le mouvement (ralentir un mouvement, changer de direction) en fonction de la vitesse, de la position et du poids d'une balle par exemple.
- Placer et contrôler la posture de son corps en fonction de l'activité à réaliser.
- Maintenir son équilibre (augmentant le risque de chute).

### La profession d'ergothérapeute

**" L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé ".**

Au niveau des activités sportives, ce professionnel peut :

- Évaluer la participation, les capacités et les répercussions du trouble dans la réalisation de l'activité.
- Étudier et modifier l'environnement si cela est nécessaire.
- Conseiller des adaptations (environnementales, ou des méthodes d'apprentissage).
- Réaliser des démarches de prévention pour favoriser la participation aux activités sportives.
- Conseiller une activité sportive qui répond aux besoins, à la motivation et aux valeurs de l'enfant.